AEROSANE A203

Désodorisant désinfectant - Assainissant d'atmosphère

- **Désodorise avec efficacité en agissant à la source des mauvaises odeurs et laisse une agréable odeur de menthe chlorophylle.**
- **Assainit l'atmosphère.**
- **Efficace sur un large spectre de micro-organismes : bactéries, champignons, levures, moisissures et virus enveloppés.**
- **Permet de réduire les risques de contamination.**
- **Assure une pulvérisation sèche, sans retombée humide, avec un grand débit permettant une répartition rapide et homogène dans les locaux traités.**





Composition :

Matières actives biocides : Chlorure de didécyldiméthylammonium (N°CAS 7173-51-5) 0.36% m/m, N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (N°CAS 2372-82-9) 0.17% m/m et Ethanol (N°CAS 64-17-5) 47.7% m/m.
(AE) Générateur d'aérosol prêt à l'emploi.
Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces, non destiné à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (Groupe 1 - TP2 - Règlement N°528/2012).

Caractéristiques techniques :

Aspect : Liquide incolore
Parfum : Menthe chlorophylle
Point éclair < 14°C

Domaines d'utilisation :

S'utilise pour assainir et désodoriser les locaux : équipements collectifs (salles de sport, vestiaires, sanitaires, salles de réunion...), grandes surfaces (salles de spectacle, gymnases, parkings...), transport (autocars, tramways...), locaux poubelles...
S'utilise également dans les systèmes de ventilation et de climatisation (circuits aérauliques).

Propriétés microbiologiques :

Normes passées en conditions de propreté (solution liquide)

- Bactéricide :
 - EN 1276 - Temps de contact 5 minutes à 20°C.
 - EN 13697 - Temps de contact 15 minutes à 20°C.
- Levuricide :
 - EN 13697 - Temps de contact 15 minutes à 20°C.
- Fongicide :
 - EN 1650 - Temps de contact 15 minutes à 20°C.
- Virucide :
 - EN 14476 - Vaccinia virus Ankara, virus enveloppés - Temps de contact 5 minutes à 20°C.

Mode d'emploi :

Aérosol prêt à l'emploi.
Evacuer les personnes, les animaux et les denrées alimentaires du local à traiter, fermer portes et fenêtres puis pulvériser pendant quelques secondes en effectuant un mouvement circulaire.
Laisser agir 15 minutes minimum puis ventiler le local pendant 30 minutes.
Pour stopper l'action biocide : rincer les surfaces à l'eau.

Conditionnement(s) :

- 4AE203-U-373 - Aérosol de 1000/750mL

Précautions d'emploi et de stockage :
Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande, sur internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr) ou en scannant le QR Code. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, de l'humidité et du gel, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage

Version 23/06/2025

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr

Système de management qualité & environnemental certifié
N°A 244 AB certification ISO 9001 : 2015 ISO 14001 : 2015

après chaque utilisation. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser près d'une flamme ou d'un corps incandescent. Travailler dans un local suffisamment ventilé. Eviter d'inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PHEM SAS
12, avenue des Grands Champs • Bâtiment B • N°9 • 95500 LE THILLAY • FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56
contact@phem.fr • www.phem.fr